



Chers amis généalogistes,

Imaginez-vous comme sur la peinture en train de descendre vers le carrefour de Magnan, il n'y avait pas la voie



rapide et le trafic était des plus fluides pour aller en ville. Mais, la ville était encore loin et il fallait compter sur ses jambes pour y aller, au mieux c'était un âne, mais ce n'était pas donné à tout le monde. La vie devait être belle, me diriez-vous, à cette époque. Détrompez-vous, car chaque temps a sa liste de bonnes et mauvaises choses. La vie était sans doute dure pour une majorité de personnes qui finalement se contentaient de peu de choses. Les gens avaient d'autres problèmes de santé et ne vivaient pas très vieux en général. Nous, nous avons la richesse théorique de la société de consommation moderne.

Laquelle, par ailleurs, a été mise à mal par un virus venant de Chine, mais grâce aux vaccins, elle a vu l'espoir renaître... En fait, nous ne vivons pas dans la même échelle des temps, pour nous tout va plus vite. Mais a-t-on le temps d'en profiter vraiment ? Bonnes vacances à tous.

Patrick Cavallo

RÉUNIONS ET PERMANENCES :

Réunion mensuelle de Nice-AD06

du mois à 14h

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, nous organisons des réunions en visioconférence en plus de nos

réunions d'entraide généalogique tous les quinze jours.

– Réunion d'entraide : Les 2° et 4° lundis du mois à 14h

– Réunion d'Antibes : Le 2° samedi du mois à 14h

– Réunion de Menton / Roquebrune : Les 1° et 3° samedis à 14h

Ces visioconférences seront à l'adresse: <https://meet.jit.si/AGAMentraide>

Nous espérons pouvoir reprendre nos réunions comme avant dès la rentrée si la

situation sanitaire poursuit son amélioration

14

permanence de Roquebillière. Le 2° samedi du mois, de 14 h 30 à 16 h 30. Sur RV avec Gabriel Maurel.

Formations :

Des séances de formation - information (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposées une fois par mois de 14h à 17h dans notre local du MIN.

Inscription obligatoire.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées à secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
8 rue Delrieu
06100 NICE

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - formation Généatique ;
 - formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches :
 - formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
 - généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
 - formation Nimègue.

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage. L'entrée principale du MIN se trouve Porte C au n° 61 de la route de Grenoble, entre la Poste Saint-Augustin et le concessionnaire de voitures Peugeot.

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, dont la liste se trouve sur le site Internet, contactez Denise Loizeau au cours de la réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous.

Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM
8 rue Delrieu
06100 NICE

ou par mail à Denise Loizeau loizeaud@gmail.com
Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront publiées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secréariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier :
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Articles pour le bulletin :
(Denise Loizeau) loizeaud@gmail.com
- Points GeneaBank :
(Louise Bettini) geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois :
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois :
(Mireille Ghigo) mirghigie@orange.fr
- Contact pour les releveurs du pays grassois :
(Marc Duchassin) duchassin.marc@wanadoo.fr
- Contact pour les releveurs du Mentonnais :
(Gabriel Maurel) agam.cgrm@laposte.net
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux
(Georges Roland) roland.agam@gmail.com
- Contact pour la permanence de Nice au MIN
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr

Nous devons déménager de notre bureau du MIN en septembre de cette année, car le MIN va être déplacé à la Baronne.

Nous avons trouvé un nouveau local d'une surface équivalente et d'un prix abordable près de l'église Saint-Paul dans le quartier de la Mantéga à Nice. Il est en ville, assez bien desservi par les transports en commun. Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés dans la recherche.

NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour du 2e trimestre 2021 de la base AGAM :

- BELVEDERE : mariages 1626-1628, 8 actes.
- BLAUSASC : naissances 1761-1799 & 1814-1903, 1452 actes.
- BREIL/ROYA, Piene : naissances 1741-1779, 1506 actes.
- CUEBRIS : décès 1855-1971, 504 actes.
- CUEBRIS : naissances 1842-1860, 178 actes.
- NICE STE-REPARATE : décès 1631-1645, 3411 actes.
- UTELLE : décès 1800-1807, 429 actes.
- VILLEFRANCHE/MER : décès 1838-1848, 569 actes.

Soit 8 057 actes supplémentaires.

La base compte au total 1 351 166 actes.

Alain Otho

Les Recensements :

Les recensements dans l'histoire.

Tout d'abord qu'est-ce qu'un recensement ?

Le verbe recenser vient du latin recensere qui signifie recenser, passer en revue ce mot lui-même formé sur un autre verbe censere : estimer, évaluer.

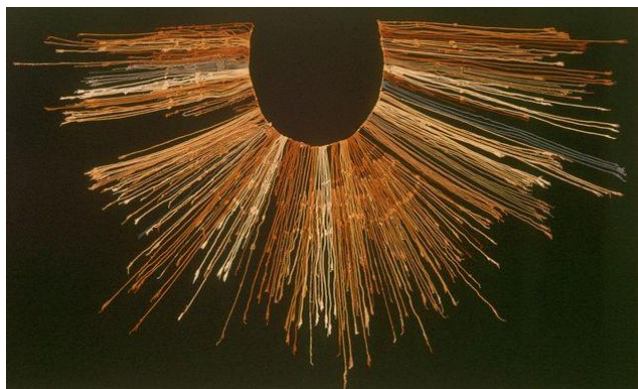
Le dictionnaire Gaffiot (latin-français) cite en exemple pour ce dernier, une partie de phrase de Cicéron qui pourrait intéresser ceux dont les ancêtres sont nés en Sicile : «quinto quoque anno Sicilia tota censetur» => « tous les cinq ans la Sicile entière est soumise aux opérations du cens » encore faut-il pouvoir remonter aussi loin !

Le recensement, selon Wikipédia, est une opération statistique de dénombrement d'une population qui existe depuis la plus haute Antiquité, mais toujours dans une société hiérarchisée, où le pouvoir a besoin de connaître les différentes ressources, dont il peut disposer, qu'elles soient humaines (soldats, bâtisseurs...), agricoles (récoltes, animaux...), voire pécuniaires.

Il se présente sous des formes diverses, selon les peuples qui l'ont utilisé (incas, chinois, égyptiens, hébreux, romains...).

Ainsi chez les incas, les chercheurs supposent, le déchiffrement du système quipu n'en est encore qu'à ses débuts, que les informations sont stockées dans la couleur du cordon, la longueur du cordon, le

type de nœud, l'emplacement du nœud et le sens de torsion du cordon.



Un quipu

À Rome, d'après les historiens, Servius Tullius, 5^e roi de Rome, serait le créateur d'une réforme très importante, organisant la société romaine en 5 classes réparties selon la richesse (le cens). Le recensement s'y faisait, sur le Campus Martius (champ de Mars), là même où s'entraînait l'armée, puisque ces mêmes classes étaient utilisées pour la formation de l'armée romaine.



La « frise du recensement » : marbre, œuvre romaine de la fin du II^e siècle av. J.-C. Provenance : Champ de Mars, Rome.

De nos jours, tous les pays, à de très rares exceptions près, ont recours aux recensements.

Ainsi, plus proche de nous, le 11 mai 2021, la Chine a publié les résultats du 7^e

recensement national qui a mobilisé 679.000 institutions de recensement et plus de 7 000 000 de recenseurs pour recueillir les informations souhaitées auprès de chaque habitant qui a été même invité à utiliser son téléphone portable pour remplir quelques informations personnelles.

Mais revenons en France.

De quand date les premiers recensements ?

Tout d'abord, une petite remarque, ce que nous appelons « recensement » se nomme en réalité « Listes nominatives de recensement de population » ou pour faire plus court « Listes nominatives de population ». Et des listes nominatives de population il y en a de toutes sortes et de toutes formes.

À commencer par celle que tout généalogiste connaît parfaitement : les BMS.

En 1492, Charles VIII procède à un dénombrement des feux : « Nous avons conclu et délibéré de savoir à la vérité quel nombre de feux il y a en chacune des élections et pays de notre royaume » ... mais hélas, aucune trace de ce dénombrement, pas plus que de celui qu'aurait ordonné Louis XII, onze ans plus tard.

Il y en a eu quelques-autres à l'initiative de certains personnages historiques comme Sébastien Le Prestre, comte de Vauban, maréchal de France pour la ville de Valenciennes. En 1676, alors gouverneur de celle-ci, il fait procéder au dénombrement des hommes, des femmes, des garçons, des filles, des valets, des servantes et des étrangers de la ville.

Mais des listes que l'on trouve dans tout le royaume, il faut attendre la révolution et ses

bouleversements pour commencer à en trouver.

Dès 1789, commença la valse des décrets.

22/12/1789 => des « citoyens actifs » par commune.

22/07/1791 => recensement nominatif,

11/08/1793 => recensement de tous les habitants et les électeurs

Ce dernier, réalisé sur l'ensemble du territoire français de l'époque, est le seul dont les résultats conservés aux Archives nationales nous soient parvenus.

16/05 1800 => un recensement général de la population.

Lucien Bonaparte avait exigé des maires de fournir un état de la population de leur commune, répartie entre hommes mariés, veufs, femmes mariées, veuves, garçons, filles et défenseurs de la patrie vivants. Si certains maires suivirent les prescriptions données, d'autres se contentèrent d'utiliser les registres d'état-civil, voire de fournir des évaluations approximatives.

Etablis d'abord sans périodicité fixe, les recensements de population virent leur fréquence s'établir à 5 ans avec l'ordonnance du 16 janvier 1822 qui authentifie en plus, les résultats du recensement de 1820, (années 01 et 06). Et cette périodicité sera respectée jusqu'en 1946, sauf pendant les années de guerre (celui de 1871 est reporté en 1872, celui de 1916 n'a jamais eu lieu, et celui de 1941 n'a pas été publié).

Le 27/04/1946, création de l'Institut national de la statistique et des études économiques qui remplace le Service national des

statistiques (SNS) créé par le régime de Vichy.

L'INSEE est chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles en France.

En janvier 2004, une nouvelle procédure est mise en place, faisant du recensement de 1999 le dernier concernant toute la population à la même date.

Cette procédure établit une distinction suivant la taille des communes.

= moins de 10 000 habitants (recensement exhaustif tous les cinq ans à raison d'1/5^e des communes chaque année).

= plus 10 000 habitants (enquête annuelle par sondage auprès d'un échantillon de leur population).

Mais, comme ceux-ci ne seront pas consultables avant plusieurs années, contentons-nous de nos bons vieux recensements réalisés tous en même temps sur tout le territoire.

Noms	Âges		
Herledan	39	1	39
Herledan	31	1	31
Herledan	29	1	29
Herledan	27	1	27
Herledan	25	1	25
Herledan	23	1	23
Herledan	21	1	21
Herledan	19	1	19
Herledan	17	1	17
Herledan	15	1	15
Herledan	13	1	13
Herledan	11	1	11
Herledan	9	1	9
Herledan	7	1	7
Herledan	5	1	5
Herledan	3	1	3
Herledan	1	1	1

Hameau de Kervraou en Trégunc (1851) où ne vit qu'une seule famille, la famille Herledan composée du père et de ses 6 enfants et 6 domestiques.

Ce qui donnait une image non seulement de la France toute entière, mais aussi celle du plus petit hameau de n'importe quel petit village en recréant les familles qui le

constituaient.
À suivre...

Annick Girardet

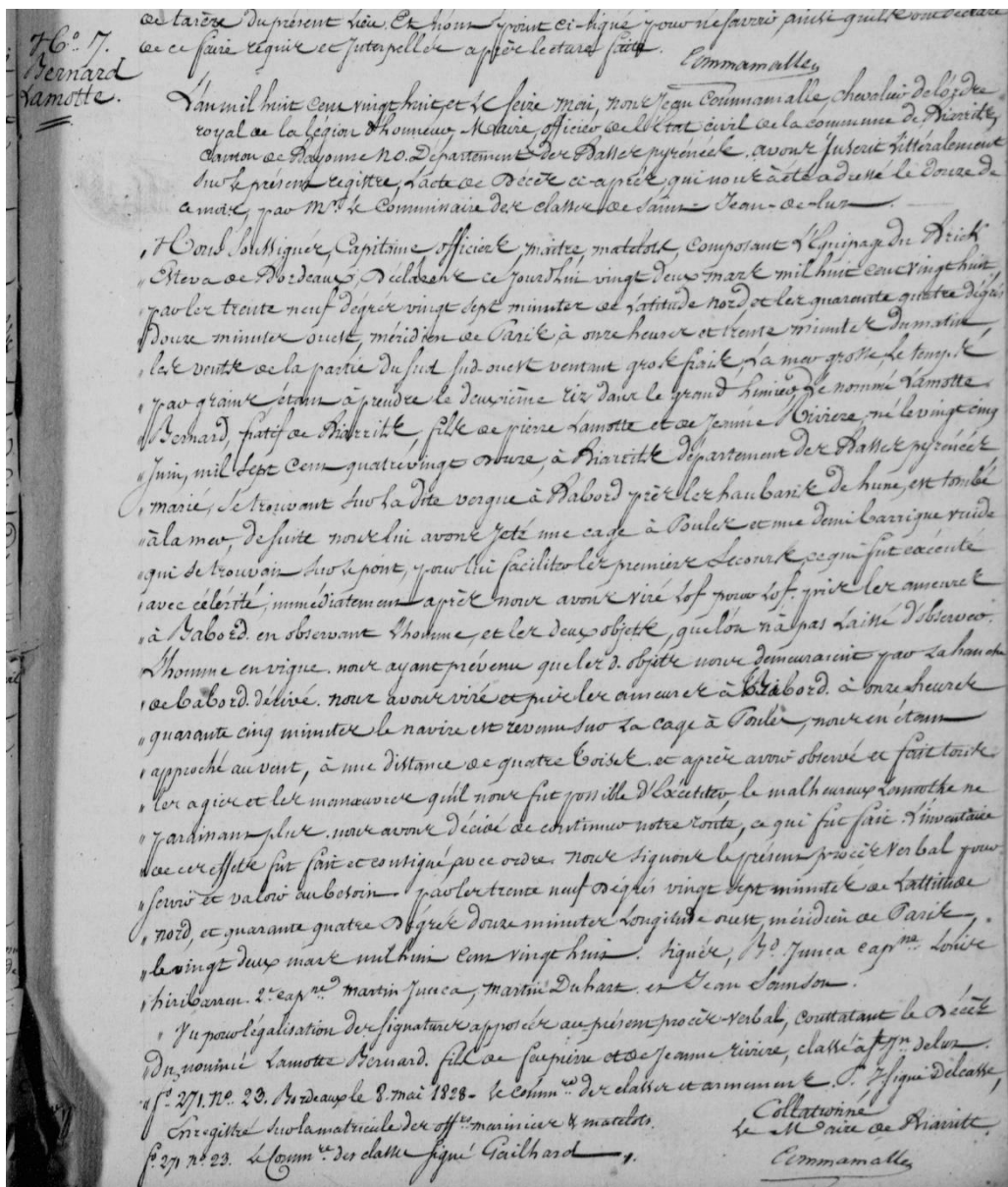
Un marin tombé à la mer :

Voilà un acte, ou plutôt une transcription, d'un marin tombé par-dessus bord, la précision de la description de cet accident et sauvetage est assez intéressante.

L'an mil huit cent vingt-huit, le seize mai, nous Jean COMMAMALLE, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, Maire officier de l'état civil de la commune de Biarritz canton de Bayonne département des Basses-Pyrénées, avons suscrit littéralement sur le présent registre, l'acte de décès ci-après qui nous a été dressé le douze de ce mois, par Mr le commissaire des classes de Saint-Jean-de-Luz.

Nous soussigné, capitaine officier et maître matelot, composant l'équipage du Brick Esteva de Bordeaux, déclarons ce jourd'hui vingt-deux mars mil huit cent vingt-huit par les trente-neuf degrés vingt-sept minutes de latitude nord et les quarante-quatre degrés douze minutes ouest, méridien de Paris, à onze heures et trente minutes du matin les vents de la partie du sud sud-ouest ventant gros frais, la mer grosse, le temps par grains s'étant à prendre le deuxième tir dans le grand hunier, le nommé LAMOTTE Bernard, natif de Biarritz, fils de Pierre LAMOTTE et Jeanne RIVIERE, né le vingt cinq juin mil sept cent quatre-vingt-douze, à Biarritz, département

des Basses-Pyrénées marié, se trouvant sur la dite vergue à bâbord près les haubans de hune, est tombé à la mer, de suite nous lui avons jeté une cage à poules et une demi barrique vide qui se trouvant sur le pont,



Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
Biarritz - année 1828
Registre d'état civil sur Internet page 31/54
Transcription acte n° 7

pour lui faciliter les premiers secours, ce qui fut exécuté avec célérité, immédiatement après nous avons viré lof pour lof, pris les amures à bâbord en observant l'homme, et les deux objets nous demeurant par la hanche de bâbord dérivé, nous avons viré et pris les amures à bâbord à onze heures quarante-cinq minutes le navire est revenu sur la cage à poules, nous en étant approché au vent, à une distance de quatre toises et après avoir observé et fait toutes les agies et les manœuvres qu'il nous fut possible d'exécuter, le malheureux LAMOTTE ne paraissant plus, nous avons décidé de continuer notre route, ce qui fut fait, l'inventaire de ces effets fut faite et consigné avec ordre, nous signons le présent procès-verbal pour servir et valoir au besoin, par les trente-neuf degrés vingt-sept minutes de latitude nord et quarante-quatre degrés douze minutes longitude ouest, méridien de Paris

Le vingt-deux mars mil huit cent vingt-huit, signé Bo JUNCA Capitaine, Louis HIRIBARRU 2e capitaine, Martin JUNCA, Martin DUHART et Jean SAMSON.
Enregistré sur le matricule des officiers mariniers et matelots F°.271.N° 23 le commandant des classes signé GAILHARD

Guy Sidler

La surprise des tests d'ethnicité :

Les tests ADN sont à la mode dans de nombreux pays, en France cela est limité par la législation sur la bioéthique qui l'interdit, mais pas mal de nos concitoyens passent par l'étranger pour réaliser ces tests. Les motivations peuvent être très différentes selon les individus. D'un côté, il y a ceux qui sont dans une quête désespérée de retrouver leurs origines, car ils n'ont pas connu leurs géniteurs, ou bien leur mère a accouché sous X. D'un autre, il y a toute une multitude de curieux qui se demandent d'où ils viennent, mais ceux-là ont souvent une idée de leur provenance qui n'est

d'ailleurs pas toujours bien étayée. Les enquêtes montrent qu'aujourd'hui 50 % des gens qui font les tests autosomaux le font pour les résultats sur les recherches d'ethnicité, ce ne sont pas forcément des gens intéressés par la généalogie mais des curieux ayant envie de découvrir leurs mélanges ethniques. Scientifiquement et à l'heure actuelle, c'est l'aspect le moins fiable des tests ADN. Les nombreuses campagnes publicitaires, en particulier sur le Web, ont permis de créer un besoin de savoir d'où l'on vient. Comme souvent en marketing, l'objet crée le besoin et pas son contraire. Le prix du test, avoisinant les cinquante euros, le rend tout à fait accessible et le transforme même en sujet de cadeau ludique et original.

Après un certain temps les résultats arrivent et là surprise, car bien souvent ils ne correspondent pas à vos attentes et une énigme est en train de naître. Cela fait des heureux, des inquiets et surtout des surpris.

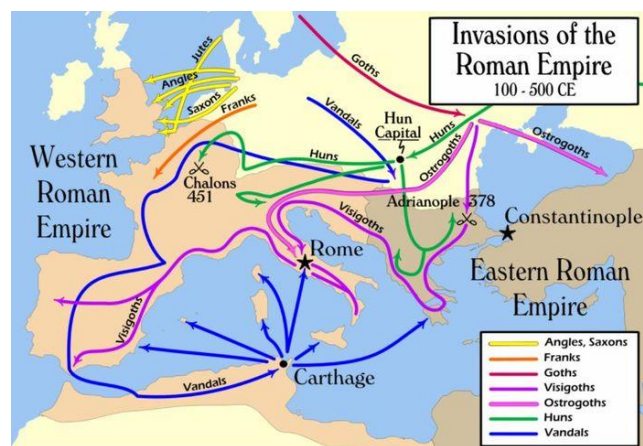


On se retrouve une branche scandinave ou Ibérique que rien dans la généalogie classique ne laissait envisager. Autant le dire de suite, il y a des erreurs et surtout un manque de précision dans les pourcentages sur l'analyse actuelle des tests. Ce qu'il faut éviter, c'est de commencer à faire un procès à ses géniteurs officiels en se demandant si ce sont bien les bons. Et là, des exemples précis montrent qu'en testant leurs père et mère, après eux ils ne trouvent pas les mêmes composantes ethniques. Comme par exemple cet Allemand dont l'ethnicité

montre qu'il vient des îles britanniques et de Scandinavie. Il fait tester ses parents et leurs résultats ne ressemblent pas aux siens. Il devrait être à peu près de la moitié de ce qu'ils sont, mais d'après le rapport sur l'ethnicité, cela n'est pas le cas. Comment peut-il être d'un pays d'où ils ne sont pas ? Comment peut-il avoir beaucoup plus, presque le double, de l'ADN scandinave qu'ils combinent ?

D'après les spécialistes, cette technologie n'est pas encore vraiment mûre pour ce niveau de confiance, sauf peut-être au niveau du continent et pour les personnes d'origine juive. Pour déterminer l'ethnicité majoritaire au niveau du continent, ces tests sont valables. Lorsque l'on compare entre les ethnicités continentales, c'est-à-dire le tri entre africain, européen et amérindien, ces tests sont relativement précis. Si je suis entre 4 et 5% amérindien et africain, cela ne peut pas se voir dans le miroir, mais les tests peuvent le dire.

Revenons à notre exemple, notre Allemand est en fait, d'une certaine manière, consolé car la même analyse génétique lui montre que ses parents partagent en fait 50 % de son patrimoine génétique, le doute s'est évanoui sur la descendance et c'est le principal. Il en tirera, comme deuxième conclusion, qu'il est avant tout d'origine européenne au sens large du terme. Mais alors d'où vient le problème ? Une partie de la raison est liée au mélange réel des populations. L'histoire de l'Europe n'est qu'une suite de guerres et d'invasions.



Les frontières ont changé, les populations ont été déplacées. En Allemagne, avec la guerre de Trente Ans (1618-1648), de grandes parties de la campagne ont été dévastées, et parfois la population a été anéantie entièrement, au point qu'après sa conclusion, des parties de l'Allemagne furent entièrement dépeuplées pendant des années. Les gouvernants ont dû ensuite inviter des gens d'autres parties de l'Europe à venir s'installer et à cultiver les terres. Le même problème, en pire, s'est produit avec la peste au XIV^e siècle où des villages entiers ont été décimés puis repeuplés parfois par des étrangers. C'est le cas en Provence où de nombreux Italiens de Ligurie ont été invités à repeupler certaines zones durement touchées. Si l'on parle du peuple anglo-saxon, il était composé de tribus germaniques, les Angles et les Saxons. Il n'est donc pas étonnant que si votre héritage est allemand, vous allez correspondre à certaines personnes des îles britanniques et vice versa. De même pour les populations de l'est de l'Angleterre qui furent fortement mélangées avec le Danemark et la Scandinavie, en général. Je tiens maintenant à préciser que la même personne, testée par une autre société obtiendra aussi des résultats qui pourront être sensiblement différents au niveau ethnique.

Mais finalement, comment cela marche-t-il ? Le principe de la recherche ethnique est basé sur des populations de référence et le défi consiste à obtenir des populations de référence valides et adéquates. Chaque entreprise qui propose des tests d'ethnicité rassemble un groupe de populations de référence par rapport auxquelles elle compare vos résultats pour vous mettre dans plusieurs catégories. Pour leurs défenses cela n'est pas évident du tout et c'est loin d'être si facile à mettre en place. Ces références sont réalisées et ajustées en demandant à chaque client le lieu de naissance des grands-parents. Cela n'est pas suffisant de toute évidence, car il faudrait pouvoir remonter de plusieurs siècles afin d'éviter les effets de

l'immigration. En France, depuis le XIX^e siècle, nous avons eu de l'immigration italienne, espagnole, polonaise, portugaise qui influe sur la population de référence car les grands-parents sont peut-être tous nés en France mais ils sont d'origines différentes. Comme ce sont des sociétés américaines, la participation des Français est faible et la base de référence d'autant moins précise. Nous partageons en tant qu'humains plus de 99% de notre ADN, les différences sont les cas où des mutations se sont produites qui permettent aux groupes de population et aux individus de paraître différents les uns des autres, et d'autres différences mineures. Il y a aussi plusieurs mécanismes qui entrent en jeu.

Le facteur « lavage ou wash out » en anglais :

Votre ADN est divisé en deux à chaque génération, ce qui signifie que vous héritez, en moyenne, d'environ la moitié de l'ADN de vos ancêtres directs. Mais en réalité, la moitié est une moyenne et cela ne fonctionne pas toujours de cette façon. Vous pouvez hériter d'un segment entier de l'ADN d'un ancêtre, ou pas du tout, au lieu de la moitié.

Parenté	Génération	% d'ADN	Année de naissance
AAAAA grands parents	7	0,78	1750
AAAA grands parents	6	1,56	1780
AAA grands parents	5	3,12	1810
A A grands parents	4	6,25	1840
Arrière grands parents	3	12,5	1870
Grands parents	2	25	1900
Parents	1	50	1930
MOI		100	1960

À partir du tableau, vous pouvez voir que dans quelques générations, si vous n'avez qu'un seul ancêtre d'une référence spécifique, son ADN se trouve dans de si petits pourcentages, en supposant un taux d'héritage ou de recombinaison de 50%, qu'il ne sera pas trouvé au-dessus de 1% qui est le seuil utilisé par la plupart des sociétés de test. Par conséquent, l'origine ethnique d'un ancêtre né il y a 7 générations, peut ne pas être détectable. C'est pourquoi les sociétés de test disent que ces tests sont efficaces à peu près sur 5 ou 6 générations. En réalité, si vous avez reçu un segment particulièrement important, il peut être détectable à bien plus de générations. Le contraire est également vrai pour des origines plus récentes mais non détectées, c'est aussi pourquoi il est important de tester les parents et d'autres membres de la famille car ils ont peut-être reçu de l'ADN que vous n'avez pas reçu et qui aide à éclairer votre ascendance familiale.

Le facteur de « maintien ou IBP »

Celui-ci fonctionne à l'opposé du précédent, alors que le facteur « wash out », élimine et dilue l'ADN à chaque génération, le facteur IBP permet de s'assurer que l'ADN ancestral reste dans le mélange. Il se produit lorsque de l'ADN identique est trouvé dans un segment de population entier ou important. Comme l'ADN néandertalien qui est encore présent actuellement, le mélange basé sur la population est conservé lorsqu'il se trouve dans la majorité de cette population particulière et tant que cette population se marie en elle-même, ces segments sont préservés pour longtemps et ne font que simplement circuler car c'est le même segment d'ADN et la plupart de la population le porte. Voilà pourquoi les Juifs ashkénazes ont tant de segments communs. Ils descendent tous d'une population commune et ne se sont pas mariés en dehors de la communauté juive. Personnellement, avec le même test et dans la même société d'analyse, j'ai déjà eu trois variations différentes de mon ethnicité. Avec

le temps les résultats vont certainement s'améliorer et se préciser car plus les populations de référence vont s'optimiser meilleurs seront les résultats. Je ne pense pas qu'il faille prendre au pied de la lettre les pourcentages, mais plutôt les composants ethniques. À partir de 5% d'une composante ethnique, il est sûr que vous avez des points communs avec la population de référence citée, mais là on parle de population récente et pas forcément de population d'il y a plusieurs siècles, du moins avec les méthodes employées à ce jour.

P. Cavallo

GÉNÉALOGIE PRATIQUE :

Dans cette rubrique, nous vous proposons des sites web qui peuvent se révéler intéressants pour aider les chercheurs et les curieux.

Pour les recherches en Suisse :

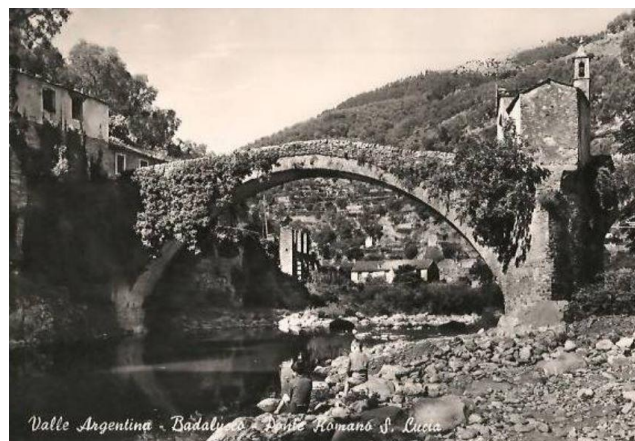
La Bibliothèque Universitaire de Lausanne: archives publiques de documents papiers scannés tels que journaux et annuaires, avec recherche texte. Cela permet de retrouver, entre autres, des dernières adresses. La reconnaissance de caractères n'est jamais parfaite, parfois une lettre peut être remplacée par une autre. Il faut donc parfois essayer seulement nom, prénom, ou des variations de ces derniers, ou des informations connexes. L'analyse des annuaires peut être très riche d'informations.

<https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/browse>

Consulter sans acheter :

C'est un site de vente de cartes postales entre collectionneurs. Les vendeurs mettent en ligne des photos de bonne qualité, des cartes postales. Ce qui permet d'avoir des images de plusieurs lieux et de différentes époques. Cela vous permettra d'enrichir

avec de nouveaux éléments les lieux où vivaient vos ancêtres.



Il y a aussi des photographies aériennes qui illustrent bien l'environnement à l'époque de vos parents et leur cadre de vie.



<https://www.delcampe.net/>

P. Cavallo

Les recherches en Lorraine :



Un lien pour accéder aux journaux anciens numérisés issus des collections des bibliothèques de Nancy, Metz et Epinal.
<https://kiosque.limedia.fr/>

Les recherches sur les huguenots :

Vous avez une branche protestante dans votre famille, voilà un site intéressant sur les pasteurs (ou ministres du culte) de toutes les Églises protestantes de France depuis la Réforme jusqu'à nos jours

<https://base.huguenots-france.org/gw.cgi?b=pasteurs;lang=fr;>

L. Bettini

Le Grand Terrier :

En plus des dictionnaires français breton, vous trouverez un lexique des termes anciens utilisés dans les documents d'archives.

[Lexique des termes anciens utilisés dans les documents d'archives - A - Grand Terrier](#)



Ce site bretonnant renferme une masse d'information. Il est basé sur la technologie « wiki » qui permet à tout internaute inscrit sur le site, de modifier à tout moment le contenu des pages publiées et d'en créer de nouvelles.

La paléographie et ses abréviations :

Il y a un article intéressant sur le site Histoire- Généalogie relatif aux abréviations utilisées dans les textes anciens.



En paléographie, une des difficultés les plus classiques, est l'emploi fréquent d'abréviations dans les textes de l'Ancien Régime.

[Les principales abréviations utilisées en paléographie - www.histoire-genealogie.com](http://www.histoire-genealogie.com)

Nice historique :



Ce site est un monument du patrimoine culturel de la région niçoise :

‘C'est un professeur érudit, un démocrate aux idées libérales, Henri Sappia, qui fonde, seul, en 1898, Nice Historique afin «d'enraciner dans le cœur des Niçois le souci et le culte de leur ville natale » tout en respectant scrupuleusement la « vérité historique » à un moment où l'identité locale s'efface derrière les effets du cosmopolitisme de la Belle Époque ‘

nous dit l'éditorial de ce site web qui comporte une base de données avec l'ensemble des « Nice historique » depuis leurs créations mais qui offre aussi un moteur de recherche et quatre navigations possibles dans les articles.

Le deuxième volet très intéressant de ce site est la partie dédiée aux peintres régionaux qui sont des témoins historiques de notre belle région. Il y a la partie « Nice et ses peintres » avec une collection impressionnante de numérisations Mais aussi le « Voyage Pittoresque » qui offre une collection de gravures et de lithographies relatives aux villes et aux villages de la région.

<http://www.nicehistorique.org/pgae/>

A. Girardet

LE COIN DU LECTEUR :

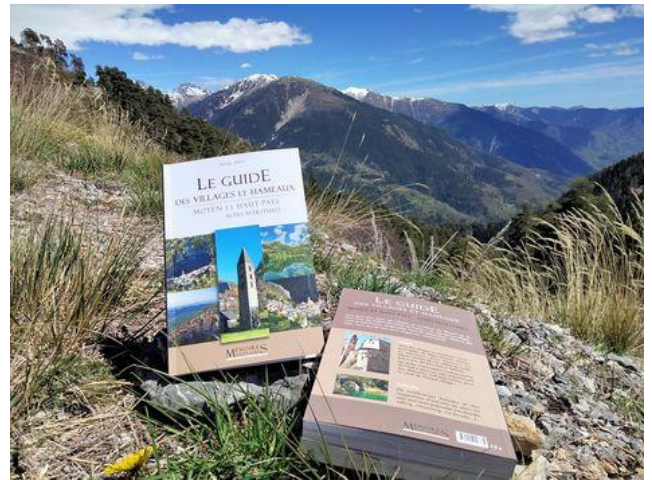
La Cuisine du Haut-Pays niçois - Un savoir-vivre à partager de Pascal Colletta, Catherine Chaix et Camille Cauvin-Chaix
Isbn : 978-2-919056-84-2



Le livre : Huit vallées représentées (Estéron, Var, Tinée, Vésubie, Paillons, Bévéra, Roya et Stura), des pages thématiques et culturelles, plus de soixante-dix recettes : voici le livre référence sur la cuisine du Haut-Pays niçois ! Grâce au travail de collectage des auteurs auprès d'un grand nombre de passionnés de cuisine, des recettes simples et anti-gaspi sont remises au goût du jour. Entre patrimoine et identité, ce livre aborde ainsi tous les secrets du Haut-Pays : un savoir-vivre à partager et des trésors culinaires d'antan de nos vallées pour se régaler !

Le Guide des Villages et Hameaux - Moyen et Haut-Pays des Alpes-Maritimes de Serge Méro
Isbn : 978-2-919056-83-5

Le livre : Les Moyen et Haut-Pays des Alpes-Maritimes (niçois ou grassois) recèlent un nombre incalculable de merveilles.



Des villages au charme intact, un patrimoine remarquable, une nature enivrante et des activités de plein air à profusion. Chacun des 85 villages ou hameaux décrits dans ce guide est l'occasion d'une virée à la journée ou sur plusieurs jours. À moins de deux heures de route du littoral, voici une opportunité en or de mieux découvrir le Moyen et le Haut-Pays azuréen (églises, chapelles, ruines, routes historiques, plateaux isolés...).

Zone géographique concernée : vallée de la Roya, vallée de la Vésubie, vallée de la Tinée, vallée du Var, vallée de l'Estéron, Préalpes de Grasse et Pays des Paillons.

FORUM AGAM :

N'hésitez pas à utiliser le forum de discussion du site de l'AGAM pour échanger vos informations entre adhérents et poser vos questions généalogiques :
<http://www.agam-06.com/forumagam/>

Vous pouvez demander votre inscription au forum en écrivant au secrétariat de l'AGAM :
secretariatagam@gmail.com

D. Loizeau